

CHARTÉ 
POUR LA
SCIENCE OUVERTE
DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3

NOVEMBRE 2020



En réponse aux appels pour une science plus ouverte de Budapest (2002)¹, Berlin (2003)², Amsterdam (2016)³, Jussieu (2017)⁴, **l'Université Jean Moulin Lyon 3 fait le choix de s'engager en faveur du libre accès aux publications scientifiques et aux données de la recherche.** La science ouverte n'est pas un épiphénomène mais un mouvement de fond international, soutenu en France par la Loi pour une république numérique (2016)⁵ et le Plan national pour la science ouverte (2018)⁶.

ELLE NE DOIT PAS RESTER L'AFFAIRE D'UN PETIT GROUPE MAIS **IRRIGUER PLUS LARGEMENT LES PRATIQUES DE RECHERCHE DE TOUTES NOS COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES.**

POUR UNE **SCIENCE RESPONSABLE**

L'ouverture des publications et des données scientifiques doit être guidée par une ambition de qualité. Elle ne saurait se faire au détriment de la valeur, ni s'abstraire de processus d'évaluation rigoureux à même de garantir le respect des exigences de fond et de formes des principaux standards européens. Il est en effet de la responsabilité de la science ouverte de proposer une alternative crédible aux critères actuels d'évaluation de la recherche tout en garantissant la robustesse scientifique des contenus diffusés.

POUR UNE **SCIENCE ÉTHIQUE**

En portant explicitement l'accent sur la gestion, la conservation et, dès que possible, le partage des données produites dans le cadre de la recherche, la science ouverte pose les conditions d'une recherche plus fiable, transparente et cumulative, facilitant la réutilisation des données existantes et les approches croisées entre disciplines dans le respect des règles de l'intégrité scientifique.

POUR UNE **SCIENCE COLLABORATIVE**

La science ouverte représente une opportunité stratégique d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de la recherche en ouvrant de nouvelles perspectives de collaborations locales, nationales et internationales, y compris hors du monde académique. Elle participe ainsi à la création d'un écosystème ouvert d'innovation, fondé sur les échanges de savoirs, de compétences et de technologies.

POUR UNE **SCIENCE DURABLE**

La science ouverte représente l'occasion, pour l'Université, de reprendre la main sur sa chaîne de valeur, en minorant sa dépendance vis-à-vis de grands éditeurs privés et en réaffirmant la vocation publique des savoirs qu'elle produit. C'est pourquoi il est urgent d'inscrire la recherche française dans un modèle économique de publication à la fois durable et solidaire, fondé sur la bibliodiversité et une ouverture par défaut de la recherche financée sur fonds publics.

POUR UNE **SCIENCE CITOYENNE**

Repenser les rapports entre la recherche et les citoyens et défendre un idéal d'égalité dans l'accès au savoir s'imposent comme une nécessité démocratique, qui doit permettre la résonance, dans le débat public, d'un savoir fiable et de qualité, soumis aux règles de la méthode scientifique.

La mise en œuvre d'une politique ambitieuse de science ouverte repose aujourd'hui sur l'extension de cette dynamique au-delà du seul cercle des spécialistes.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 appelle donc l'ensemble de sa communauté à se saisir des enjeux de la science ouverte, à s'en approprier les outils et à se familiariser avec ses exigences.

Elle s'engage à accompagner ce changement en développant une offre de services, adossée à des infrastructures pérennes et innovantes (comme la plateforme **PRAIRIAL**) et à l'expertise de ses services : Service général de la recherche et Bibliothèques universitaires notamment.

La rédaction de cette charte a été assurée par un groupe de travail adossé à la Commission recherche de l'Université, coordonné par le vice-président recherche et coanimé par les Bibliothèques universitaires et le Service général de la recherche.

ENGAGEMENTS & OBJECTIFS

**INCITER FORTEMENT
AU DÉPÔT EN
ARCHIVE OUVERTE
INSTITUTIONNELLE GRÂCE
À UN MANDAT DE DÉPÔT
DANS HAL LYON 3**

**PROMOUVOIR
UN PÔLE
ÉDITORIAL EN
LIBRE-ACCÈS
DE QUALITÉ**

**DÉVELOPPER UNE OFFRE
DE FORMATION COMPLÈTE
SUR LA SCIENCE
OUVERTE**

**CRÉER LES CONDITIONS
D'UNE POLITIQUE
AMBITIEUSE EN MATIÈRE
DE GESTION, D'OUVERTURE
ET DE RÉUTILISATION
DES DONNÉES DE
LA RECHERCHE**

**PROMOUVOIR ET
FACILITER L'ADOPTION
ET LE RECOURS AUX
IDENTIFIANTS PAR LES
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

**CRÉER UN FONDS
POUR LA SCIENCE
OUVERTE ET LUI
ASSOCIER UNE FEUILLE
DE ROUTE STRATÉGIQUE**

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Soline BEAUD

Chargée de partenariat et de valorisation de la recherche, Service général de la recherche

Karine BENNAFLA

Professeur des universités, Faculté des Lettres et Civilisations

Gilles BONNET

Professeur de littérature moderne et contemporaine, Faculté des Lettres et Civilisations

Martine BOUVIER

Chef du Service Général de la Recherche

Aurore CARTIER

Conservateur des bibliothèques, responsable du département de l'informatique documentaire du SCD

Laurence COHEN

Maître de conférences en Finance, iaelyon School of Management

Dominique DUMAS

Professeur des universités, Faculté de Lettres et Civilisations

Gweltaz GUYOMARC'H

Maître de conférences, Faculté de Philosophie

Denis JAMET

Professeur des Universités en Linguistique anglaise, Faculté des Langues

Charlotte LE CHAPELAIN

Maître de conférences - HDR, Faculté de Droit

Benjamin MÉNARD

Maître de conférences en droit, Faculté de Droit

Jean-Luc de OCHANDIANO

Conservateur en chef des bibliothèques, responsable des services documentaires aux chercheurs du SCD

Sylvie PICOD

Responsable du Pôle Métiers, Direction du Numérique

Julien ROUSSEL

Chargé d'appui aux projets, Service Général de la Recherche

Peter WIRTZ

Professeur des universités, Vice-Président recherche

RÉFÉRENCES

- ¹ Initiative de Budapest pour l'accès ouvert | février 2002
www.budapestopenaccessinitiative.org
- ² Initiative de Berlin pour l'accès ouvert à la connaissance dans les sciences et les humanités | octobre 2003
<https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>
- ³ L'appel d'Amsterdam en faveur de la science ouverte | avril 2016
www.ouvrirlascience.fr > Ressources > Les plus demandées
- ⁴ Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la bibliodiversité | octobre 2017
<https://jussieucall.org>
- ⁵ Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique
www.legifrance.gouv.fr > Publications officielles > JORF n°0235 du 8 octobre 2016
- ⁶ Plan nationale pour la science ouverte | juillet 2018
www.ouvrirlascience.fr > Ressources > Les plus demandées > Amsterdam Call for action on open science > Télécharger



📍 Manufacture des Tabacs
📍 Campus des Quais
📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR